

20.06.2018 - 13:19 Uhr

Caritas critique le rapport du Conseil fédéral sur la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable: Le Conseil fédéral publie un rapport national sans substance

Luzern (ots) -

Le Conseil fédéral a publié le rapport de la Suisse sur la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Un rapport superficiel et sans substance, de l'avis de Caritas. On n'y trouve pas d'engagement concret de la Suisse en faveur d'un développement durable de notre pays et acceptable pour l'ensemble de la planète.

En 2015, 193 gouvernements ont signé l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ils se sont ainsi donné le devoir d'atteindre les 17 objectifs de développement durable sur le plan mondial. La Suisse s'y est aussi engagée. Notre pays a le devoir d'indiquer les écarts entre les objectifs de l'Agenda 2030 et la réalité en Suisse. Où en est-il dans la mise en oeuvre d'un développement durable et compatible pour l'ensemble de la planète ? Un rapport a été établi à ce sujet. Il met l'accent sur certains déficits et énumère les défis que des acteurs non gouvernementaux ont identifiés dans le cadre d'un groupe de suivi.

Sous la direction du nouveau ministre des Affaires étrangères, ce rapport national a maintenant été vidé de sa substance. On sent que le Département fédéral des Affaires étrangères fait tout son possible pour contourner les engagements concrets. Les défis ne sont plus cités. Déjà au stade de l'analyse, la Suisse se distancie ainsi d'une application contraignante de l'Agenda 2030.

En tant que membre du groupe de suivi, Caritas refuse cette façon de procéder et demande au Conseil fédéral de garder à l'esprit l'intérêt général et de citer de manière claire et pragmatique les déficits par rapport aux objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Contact:

Indication aux rédactions :

Marianne Hochuli, responsable du Secteur Études, se tient à votre disposition pour de plus amples informations, tél: 041 419 23 20, courriel mhochuli@caritas.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100817073> abgerufen werden.